

Colère des agriculteurs : « On peut parler d'un exceptionnalisme paysan en matière de violence manifestante »

Xavier Crettiez

Les violences commises par les agriculteurs sont fortes au regard du faible nombre d'actifs qu'ils représentent. Pour autant, les forces de l'ordre sont relativement clémentes à leur égard, considère le professeur de science politique Xavier Crettiez, dans une tribune au « Monde ».

Les manifestations paysannes, commencées en décembre, ne faiblissent guère. Le 8 janvier ont été recensées 67 actions dans 39 départements, impliquant plus de 2 200 agriculteurs et 625 tracteurs. Et Paris devient la cible de la colère des campagnes : 350 tracteurs sont ainsi entrés dans la capitale le 13 janvier. Dans pareil contexte, la question d'un exceptionnalisme paysan en matière de violence manifestante mérite d'être posée.

Si les agriculteurs ne constituent pas le groupe le plus radical en matière de violence à finalité politique, leur activisme reste élevé au regard de leur densité professionnelle. Dans les années 1980, les paysans représentaient 7 % de la population active et étaient responsables de 39 % des manifestations violentes – loin devant les étudiants ou les salariés de l'industrie, responsables respectivement de 14 % et 19 % d'entre elles.

Ils représentent aujourd'hui moins de 2 % des actifs, mais la réalité des violences agricoles, moindres que dans les années 1980, demeure forte, alors que la réduction accélérée du nombre d'exploitations conforte l'idée d'un monde en crise. Quatre-vingt-cinq pour cent de ces violences sont dirigées contre des biens, alors que les violences contre les personnes restent exceptionnelles (moins de 5 %). Cette radicalité agricole va de pair avec une relative clémence des forces de l'ordre à leur égard, en comparaison avec d'autres populations contestataires. On peut donc parler d'un double exceptionnalisme paysan.

A l'image des commerçants et artisans, les agriculteurs ne bénéficient pas de l'arme fétiche des salariés du public ou du privé : la grève. Ne pouvant délaisser leur activité dont ils dépendent directement, ainsi que leurs récoltes ou leur bétail, les agriculteurs privilégient des modes d'action directs, peu chronophages et particulièrement visibles, où la mise en scène de la violence sert leur stratégie de visibilité publique et de mise à l'agenda de leurs enjeux. Ce répertoire d'action s'ancre également dans l'imaginaire paysan encore vivace de la « montée sur la ville », hérité de la jacquerie : il renvoie à l'opposition historique, et fortement réactualisée, entre le vrai peuple des campagnes et les élites urbaines distantes.

Homologie sociologique

La radicalité du monde agricole s'explique également par le contexte de lutte qui est celui de la paysannerie, s'opposant à trois adversaires : l'Etat, l'Europe – qui gère la politique agricole commune – et l'industrie agro-alimentaire. Et ce, alors que la majorité des mouvements protestataires professionnels s'opposent uniquement à l'Etat et/ou au patronat.

Enfin, la politique agricole en France a longtemps fait l'objet d'une cogestion entre le ministère de l'agriculture et le tout-puissant syndicat de la Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles (FNSEA). Les crises sanitaires des années 1990 – en particulier la crise de la « vache folle » – comme la gouvernance européenne grandissante ont fragilisé le pacte néocorporatiste entre organisations professionnelles et Etat et fait advenir une concurrence sur le front syndical de structures plus critiques : à gauche, la Confédération paysanne ; à droite, la Coordination rurale. Concurrencée, la FNSEA et ses cadets du Centre national des jeunes agriculteurs [ou Jeunes Agriculteurs] ont à leur tour radicalisé leurs positions pour tenter de maintenir leur prédominance.

Le ressenti puissant d'une crise existentielle de la paysannerie française – « On ne crèvera pas en silence » est devenu le slogan de la Coordination rurale –, accentué par l'actuelle politique de lutte contre la dermatose nodulaire contagieuse, particulièrement traumatisante pour les éleveurs, explique l'intensité de la mobilisation et la dureté du mouvement.

Peut-être cela explique-t-il également les formes particulières que prend le maintien de l'ordre vis-à-vis du monde agricole. Sociologues et politistes ont montré que l'intensité du maintien de l'ordre pouvait être très dépendante du sentiment de proximité sociale avec la population manifestante. La relative clémence des forces de l'ordre vis-à-vis des agriculteurs, refusant les arrêtés préfectoraux et installant leurs tracteurs – pourtant peu discrets – au cœur de la capitale, tient sûrement à cette homologie sociologique tout autant qu'au sentiment de nombreux gendarmes ou policiers de faire face à une cause « valable ». Tous les acteurs manifestants ne bénéficient pas de la même sollicitude, comme le rappelle la rigueur des dispositifs de maintien de l'ordre vis-à-vis des jeunes des quartiers populaires ou des « gilets jaunes ».

Risque électoral

Le maintien de l'ordre répond également à une logique politique. Là aussi, la clémence des autorités est une constante dans l'histoire des protestations paysannes. Bien que de plus en plus minoritaires, les agriculteurs restent des acteurs politiques importants et donc choyés. D'abord en matière de participation électorale : on demeure toujours plus à l'écoute de ceux qui votent que de ceux qui s'abstiennent, comme le montre le refus de tous les pouvoirs d'envisager une réforme fiscale hostile aux intérêts des retraités. Or les paysans votent plus massivement que les autres secteurs professionnels : 48 % d'entre eux ont voté systématiquement aux différents scrutins nationaux de 2017, constituant le deuxième groupe au vote le plus systématique après les retraités ; 7 % seulement se sont abstenus systématiquement, contre 10 et 17 % des ouvriers et employés. Ils sont aussi très présents dans la politique locale, que ce soit au niveau communal ou cantonal.

Leur poids n'est pas qu'électoral, il est aussi symbolique. Le paysan n'est pas un travailleur comme un autre. Indépendant, il occupe une fonction vitale que peu de professionnels sont en droit de revendiquer : une fonction nourricière, associée à l'imaginaire d'une France éternelle, rurale, de laquelle une part importante des Français se sent issue. Nourriciers, architectes des paysages des campagnes qui se dessinent depuis le ciel, symboles vivants des racines du pays

et représentants emblématiques d'une France de plus en plus nostalgique, les paysans bénéficient d'un soutien fort et durable de la population : 88 % des Français indiquaient soutenir les protestations agricoles, selon un sondage IFOP/Sud Ouest d'octobre 2024 ; 95 % des Français considèrent que les agriculteurs sont « courageux » et « utiles », selon une étude Odoxa de février 2025.

Rares sont dès lors les partis politiques à prendre le risque électoral de s'opposer à ce monde de la bienfaisance, même si l'ordre public est contesté. Si la France ne pourra nullement s'opposer à l'application du traité de libre-échange avec le Mercosur, voté le 9 janvier à Bruxelles, l'exécutif rejoint sans risque le gros des formations partisans pour « soutenir les agriculteurs », quelles que soient leurs actions.

Xavier Crettiez est professeur de science politique à Sciences Po Saint-Germain-en-Laye et chercheur au Centre d'études sociologiques sur le droit et les institutions pénales du CNRS. Il a coécrit, avec Isabelle Sommier et François Audigier, « Violences politiques en France » (Presses de Sciences Po, 2021)

[Cet article est paru dans Le Monde \(site web\)](#)